

Ecrit par le 1 février 2026

Lancement d'une expérimentation nationale sur la biosécurité dans les élevages de plein air avicoles et porcins



Une centaine d'élevages avicoles et porcins vont expérimenter, identifier et évaluer les mesures de prévention sanitaire spécifiques au plein air. Ce projet associe des acteurs professionnels agricoles, des instituts techniques et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ainsi que l'Agriculture paysanne (Fadear), à la demande du [Ministère de l'Agriculture](#).

Objectif ? Etudier l'évolution des recommandations y compris règlementaires des exploitations agricoles de plein air très impliquées dans la démarche qualité concernant la longue durée de l'élevage, l'obligation de parcours de plein air, la vente en circuits courts...

Ecrit par le 1 février 2026



DR

Cette expérimentation

sera menée au niveau national par des scientifiques des Instituts techniques et de l'Anses et animée par le réseau de l'Agriculture paysanne (la Fadear, Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural). Seront examinés l'analyse du risque et l'appropriation des mesures de biosécurité ; la prévention ; la mise en place de mesures, leurs adaptations réglementaires.

La sélection des fermes pilotes

se fera en septembre 2023 et l'expérimentation clôturée le 31 mai 2025. Le budget de l'expérimentation se monte à 700 000€ financés par le plan France Relance au titre du 'Pacte biosécurité et bien-être animal'.

Ecrit par le 1 février 2026



DR

Les acteurs

de cette expérimentation sont la Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural ; L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ; L'Institut technique de l'aviculture ; L'Institut du porc ; L' Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques ; La Société nationale des groupements techniques vétérinaires ; Les Groupements de défense sanitaire - France ; Le Mouvement de défense des exploitants familiaux ; La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ; la Fédération nationale d'agriculture biologique ; Les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.